



Deux possibilités vous sont offertes :

**Ou AVIS ORAL DE COMPATIBILITE**

Entretien basé sur la méthode CEPHA® d'observation morpho-sémiologique.

Rendez-vous d'une heure trente (sans rapport écrit).

**Ou SCREENING COMPLET DE COMPATIBILITE comprenant :**

**Première étape : questionnaire préalable**

Vous recevez tous les deux un questionnaire préalable CEPHA® à compléter et à nous renvoyer par retour de courrier.

Ce questionnaire a pour but de rassembler quelques informations issues de vous-même. Vous y joignez des photos de votre visage (de face et de profil) et de celui de votre futur(e) associé(e), des spécimens d'écriture manuscrite, photocopies de documents éventuels que vous jugeriez utile de nous transmettre.

**Deuxième étape : screening complémentaire approfondi**

Vous venez passer des épreuves complémentaires au CEPHA® pendant à peu près trois heures. Ces épreuves sont des questionnaires d'intérêts professionnels et des épreuves d'évaluation de compétences et de motivations.

**Troisième étape : remise de nos conclusions**

L'entretien individuel au cours duquel vous recevrez les conclusions CEPHA® de votre compatibilité d'association professionnelle.

Un rapport écrit (très fourni avec graphiques comparés) vous est remis au cours de cet entretien.

**Note sur la méthodologie CEPHA® :**

La spécificité du CEPHA® réside dans sa méthode morpho-sémiologique exclusive (incluant psycho-morphologie, graphologie, gestuologie, sémantique,...).

Cette méthode, mise au point par Bernard VIVIER dès 1984, permet d'évaluer judicieusement et méthodiquement votre potentiel de compétences et de motivations.